

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 30 juillet 2021

17H00 Quorum-présence

Sont présents ou dûment représentés :MM :

Espace [REDACTED]

[REDACTED]

Avec **8430 millièmes et 9 propriétaires** présents ou représentés, le **double quorum** étant atteint, l'AG peut délibérer.

Le président de l'Assemblée est désigné. Il s'agit [REDACTED]

Il a été remis à chaque propriétaire, avec la convocation :

-  Bilan de l'exercice **clôture au 30/04/2021**
-  Décompte individuel de l'exercice 2020-21
-  Historique des comptes généraux
-  Devis parlophonie, garniture salto

Le syndic demande accord des propriétaires pour l'ajout de 2 points à l'ODJ à savoir :

- Remplacement du tapis du SAS d'entrée par du carrelage(Gosse)
- Charges en retard [REDACTED] (Couturiaux)

En outre il les félicite pour leur présence malgré l'incohérence du CODECO du moment à savoir :
STOP à la tenue des AG !!

Présentation des comptes de l'exercice / approbation et décharge des comptes et gestion/Destination du boni

Les commissaires aux comptes ont donné quitus au syndic.

A leur tour les propriétaires approuvent les comptes et donnent à l'unanimité décharge au syndic et commissaire aux comptes.

L'AG décide d'affecter le bénéfice de l'exercice sur le compte de réserve

Accord à la majorité ; CONTRE : Espace E E

Reconduction du syndic/Nomination du conseil de copropriété /Commissaire aux comptes- VOTE

-L'AG reconduit à l'unanimité le mandat du syndic pour trois années

-Sont nommés au Conseil de copropriété :

reconduite aux fonctions de commissaire aux comptes

Une année, comme le prévoit la loi pour le Conseil de copropriété et commissaire aux comptes

Remplacement vidéo parlophonie

Malgré un accord majoritaire donné par écrit sur le devis de

Les propriétaires souhaitent une offre détaillée groupant : parlophonie, sécurisation de la porte d'entrée déplacement de boîtes aux lettres.

Pour ceci interviendra dans les discussions

Je vous invite préalablement à prendre connaissance des remarques du courriel de ci-dessous et me donner impérativement votre avis.

*Je reviens déjà sur le projet boîte aux lettres attirant votre attention sur deux points :
L'idée d'intégrer dans la vitre à côté de la porte avec l'ouverture côté rue pour le facteur et côté hall (intérieur) pour les résidents prendre leur courrier, va se heurter à un mur ! faire une colonne va créer deux soucis, les casiers « bas » vont servir d'urinoir et les casiers « haut » ne seront pas dans la réglementation de la poste.*

Budget du prochain exercice – fonds de réserve

Budget : 15.000 € Unanimité

Fonds de réserve : 582 € en sus de l'affectation du bénéfice

Divers

-Remplacement du tapis du sas d'entrée par du carrelage.

Accord à l'unanimité

-Contentieux Vanderplasken

Les propriétaires à l'unanimité demandent au syndic d'intervenir par toute voie de droit pour la récupération des sommes dues

Dont acte

Entretien des communs

A l'unanimité les propriétaires autorisent le syndic de régler les prestations d'une année.

Echelonner les paiements le cas échéant pour les années antérieures.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été soulevés, après lecture et signature du PV, la réunion clôture à 20h15.

Vote syndic
Paradellis